

REPUBLIQUE DU BURUNDI



MINISTRE DES FINANCES, DU BUDGET ET DE L'ECONOMIE NUMERIQUE
MINISTRE DU TRAVAIL, DE LA FONCTION PUBLIQUE ET DE LA SECURITE SOCIALE

NOTE CONJOINTE

Objet : Maintien de l'engagement des salaires sur la base des quinze anciens ministères dans le cadre de la transition vers la nouvelle structure gouvernementale

Dans le cadre de la mise en œuvre du décret n°100/002 du 05 août 2025 portant Structure, Fonctionnement et Missions du Gouvernement de la République du Burundi, qui a réduit le nombre des ministères de quinze (15) à treize (13), il est porté à la connaissance de toutes les structures concernées que, **dans l'attente de la signature des décrets portant organisation des nouveaux ministères**, les opérations liées à la gestion de la paie du personnel de l'Etat continueront à s'appuyer sur la structure des quinze (15) anciens ministères.

Cette mesure provisoire se justifie par les éléments suivants :

1. **Le personnel en poste dans les anciens ministères n'a pas encore fait l'objet de réaffectation officielle**, et demeure, de ce fait, rattaché aux structures précédentes ;
2. Les décrets portant organisation des nouveaux ministères, qui doivent notamment définir les nouvelles directions, services et réaffectations de personnel, **n'ont pas encore été signés**, rendant ainsi impossible toute modification fiable de la structure organisationnelle dans les systèmes d'information ;
3. Pour assurer la continuité du service public et éviter toute perturbation dans le paiement des salaires, **les systèmes de gestion de la paie (OPEN PRH) et de gestion intégrée des finances publiques (SIGEFI)** continueront à fonctionner sur la base des quinze (15) ministères existants avant la réforme.

Cette disposition est strictement transitoire et cessera dès la signature des décrets organisant les nouveaux ministères et la mise à jour correspondante des systèmes de gestion.

Nous comptons sur la diligence des différentes parties prenantes pour accélérer le processus d'adoption des textes nécessaires à la mise en œuvre complète de la nouvelle structure gouvernementale.

Fait à Bujumbura, le 19/08/2025

MINISTRE DES FINANCES, DU BUDGET
ET DE L'ECONOMIE NUMERIQUE

Alain NDIKUMANA



MINISTRE DU TRAVAIL, DE LA FONCTION
PUBLIQUE ET DE LA SECURITE SOCIALE

Lieutenant Général de Police

Gabriel NIZIGAMA

